

# Envol des Cigognes

La lettre aux adhérents et  
sympathisants du Grdr N°37 - Juillet 2023



**Vivre dans les villes  
intermédiaires de  
la moyenne vallée  
du Sénégal**

# SOMMAIRE

- 
- 03** Edito par Mamadou Fade, secrétaire permanent du réseau des maires du Bassin du Fleuve Sénégal
- 05** Le réseau des maires du BFS face à l'urbanisation par Mamadou Fade
- 07** Encadré : Comment planifier les villes intermédiaires ? par Cécile de Rouville
- 09** La gestion de l'eau et des déchets à Bakel, Interview de Doudou Diop, par Elisabeth Mühler
- 13** Les inondations et la gestion des risques à Kaédi, Interview d'Hermann Djanni Mougoué, par Bernadette Thomas
- 20** Le système alimentaire territorialisé de Kayes, par Cécile de Rouville
- 23** Amélioration de l'habitat : retour d'expérience d'une démarche partenariale entre le Grdr et CRAterre, par Mathilde Chassot
- 25** Urbanisation, la grande transformation, Interview de Laurent Bossard, par Jean-Marc Pradelle

*L'Envol des Cigognes est rédigé par un groupe d'adhérents ou de personnes ressources au Grdr. Les propos ou écrits n'engagent que les auteurs et ne peuvent être considérés comme une prise de position de la part du Grdr.*

# L'ÉDITORIAL :

*Par Mamadou Fade, secrétaire permanent du réseau des maires du Bassin du Fleuve Sénégal*

Selon l'ONU, en 2008, pour la première fois de l'histoire de l'humanité, plus de la moitié de la population de notre planète vit en milieu urbain. D'ici 2030, le nombre de citadins devrait avoisiner les 5 milliards, soit 60 % de la population mondiale.



Dans la même veine, le continent africain connaîtra une croissance urbaine parmi les plus rapides au monde avec 950 000 000 citadins d'ici 2050 selon Africapolis. Le bassin du fleuve Sénégal connaît également une transition urbaine en particulier autour des zones de concentration frontalières. Cette tendance à la hausse de la population urbaine doit interpeler les décideurs sur les politiques futures à mettre en place pour accompagner cette transition à l'échelle des régions et des départements du bassin.

En effet, depuis plus d'une décennie, ce phénomène a fortement marqué l'évolution des villes moyennes en termes de croissance démographique. Très visible dans le bassin du fleuve Sénégal, il a engendré une multitude de besoins en services essentiels de base.

Dans ces villes moyennes, un phénomène nouveau est en train d'émerger notamment au sein de quartiers périphériques : des populations qui s'y sont installées de manière spontanée sans respecter les textes et règles locales en matière d'urbanisme et d'habitat réclament un mieux-être. C'est une préoccupation pour les acteurs du développement local et un enjeu majeur de la transition urbaine.

Le Grdr dans le cadre du programme MAVIL (maîtrise et adaptation des villes moyennes) y apporte sa contribution à travers la production de connaissances sur les territoires et l'appui à la mise en œuvre d'actions concrètes définies de manière participative avec les habitants et municipalités du bassin du fleuve Sénégal.

Le réseau des maires a quant à lui intégré la transition urbaine dans l'étude diagnostic pour l'élaboration du Schéma d'Aménagement Territorial Intégré en travaillant sur la hiérarchie urbaine. Il en ressort que les dynamiques urbaines observées au sein de l'espace ont fortement évolué au cours des deux dernières décennies. Dans des campagnes vulnérables aux changements climatiques qui n'offrent que de faibles opportunités socioéconomiques et un accès limité aux services sociaux de base et à l'emploi, les habitants aspirent aussi au bien-être que procurent les villes moyennes.

Cette situation interpelle les élus en charge du développement socio-économique et éducatif. Conscients de l'ampleur du phénomène, ils s'activent dans divers processus d'élaboration de plans directeurs (urbanisme, restructuration des quartiers, voire même assainissement), et d'études spécifiques sur l'économie et la sécurité qui pourraient permettre d'apporter des solutions durables et locales. Les communautés locales sont d'ailleurs impliquées dans la conception et la mise en œuvre de cette démarche qui prend parfois des dimensions intercommunales voire transfrontalières. A chacun des niveaux concernés, les autorités considèrent comme le Grdr qu'il y a là un défi majeur à relever.

# DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL, DES VILLES EN FORTE CROISSANCE

*Par Mamadou Fade, secrétaire permanent du réseau des maires du Bassin du Fleuve Sénégal et président du COS de Bakel*



*La ville de Kaédi en Mauritanie. Une ville en pleine croissance*

Le début de la saison des pluies rime à la fois avec espoir et inquiétude dans les villes moyennes du bassin du fleuve Sénégal ainsi que dans tous les établissements humains de plus en plus nombreux qui ont un statut officiel de villages (2000 hbts et plus) alors qu'ils font face aux mêmes enjeux que ceux qui vivent dans les villes moyennes. C'est dire que le phénomène de transition urbaine est une préoccupation majeure dans le bassin du fleuve Sénégal, de part et d'autre des frontières, à cause des menaces liées aux inondations, à l'insalubrité et aux déficits de services essentiels.

En effet selon les résultats de l'étude diagnostic réalisée par le Réseau de Maires du Bassin du Fleuve Sénégal (RMBFS) la population de ce bassin est passée de 5 472 694 habitants en 2000 à 10 444 900 en 2020. Elle a donc presque doublé en l'espace de 20 ans avec une augmentation moyenne annuelle de 248 610 personnes, une importante majorité (environ 85 %) habitant à proximité du fleuve.

Cette forte croissance se traduit différemment à l'échelle des départements avec de fortes disparités. La croissance urbaine départementale comme régionale a connu une évolution en dents de scie. Le bassin du fleuve Sénégal est un foyer de peuplement avec de fortes variations des densités de part et d'autre des frontières internationales.

La ville attire par l'offre d'une large gamme de services. De ce fait, elle constitue un haut lieu de production et de consommation où les habitants-consommateurs et les habitants-travailleurs coexistent. Elle constitue un espace d'échanges qui se définit par rapport à l'espace qu'elle organise et structure.

La ville est le noyau du territoire auquel elle appartient en tant que productrice de multiples biens. Elle est aussi, l'élément central d'une économie d'agglomération. En tant que principal pilier de l'existence de relations, la ville organise et insuffle une dynamique de développement à l'ensemble de l'économie régionale.

En tant que lieu d'emplois, de production de biens, de services et centre de consommation, la ville est animée par des activités qui mobilisent divers types de relations. Les flux d'hommes, de biens matériels (marchandises) ou immatériels (capitaux, échanges culturels, téléphoniques) sont les fruits des activités urbaines. La ville apparaît alors comme un centre de concentration des productions non agricoles, un espace privilégié de localisation des équipements, génératrice de flux centripètes ou centrifuges.

La ville constitue par ailleurs, un élément essentiel de polarisation par excellence. Chaque flux détermine, en principe, une aire d'utilisation du bien ou du service qui lui a donné naissance. Elle résulte de la superposition et de la combinaison des différentes formes de relations et de tutelles. Le nombre et la qualité des fonctions de polarisation sont un élément essentiel de distinction. La structuration de l'espace ne revêt pas les mêmes aspects selon le niveau et la qualité de ces fonctions.

En effet, l'importance des équipements sanitaires (hôpitaux, centres de santé), scolaires (collèges et lycée, centres de formation professionnelle), économiques (marchés permanents) et de services (réceptifs, hôteliers) a fortement contribué à l'attractivité socioéconomique de ces villes.

Leur statut administratif renforce aussi leur attractivité du fait de la présence de gouvernorats et de préfectures dans le cadre de l'administration territoriale. Cet écosystème de services contribue de manière significative au rayonnement des villes dans la région du BFS et à la capacité de résilience du territoire régional.

## **Comment planifier les villes intermédiaires ouest-africaines ?**

*Par Cécile de Rouville, adhérente du Grdr*

*Source : « La planification urbaine face aux défis des villes ouest-africaines », Grdr, 2023 - Zoé Vauquelin référente « Urbanisation » au Grdr*



Aujourd'hui, les villes intermédiaires ouest-africaines font face à une grave crise urbaine, née du déséquilibre entre croissance démographique importante et difficultés de planification. La grande majorité des citoyens vivent dans des conditions précaires et les dynamiques d'extension de la ville sont essentiellement informelles.

Les villes font bien l'objet de planifications (des plans, des données existent). Mais ces planifications territoriales, aussi stratégiques soient-elles, qui consistent à comprendre l'existant, anticiper l'avenir, formuler une vision partagée d'un futur souhaitable et se doter d'outils sont totalement inefficaces. Ce sont pourtant ces pratiques qui sont largement généralisées et plébiscitées dans le monde du développement. Or, cet exercice de planification résiste mal à l'épreuve du temps : les contextes sont trop incertains, les collectivités locales n'ont pas assez de pouvoirs ni de moyens, la volonté politique est trop souvent absente, les problématiques foncières sont trop complexes et les urgences trop souvent difficiles à hiérarchiser ! Par exemple, les populations les plus pauvres s'installent toujours là où rien n'est planifié. Donc dans des villes qui grandissent de manière informelle, l'essentiel du développement se fait en dehors de toute planification.

Pour accompagner la croissance démographique de la ville il faut donc prendre en compte la complexité urbaine dans toutes ses dimensions en pensant ensemble les questions d'habitat, d'emploi et de développement économique, la question de la gestion de l'eau et des déchets, mais aussi les questions de santé et d'alimentation. Il s'agit aussi de prendre en compte la ville dans son environnement et avec ses ressources, humaines, naturelles et financières.

Finalement, pour accompagner la croissance de ces villes intermédiaires ouest-africaines, il faut pouvoir planifier leur développement, certes, mais d'une manière qui permet de s'adapter plus rapidement aux mouvements de la ville, à ses évolutions, à ses spécificités sociales, économiques et foncières et enfin à ses difficultés financières et structurelles. Il ne s'agit pas de planifier une « ville rêvée » ou réservée aux élites mais bien de rendre la ville vivable pour la majorité de ses habitants.

# LA GESTION DE L'EAU ET DES DÉCHETS À BAKEL

Interview de Doudou Diop, premier adjoint au maire de Bakel

*Par Elisabeth Muller, membre du conseil d'administration*



*Enseignant de formation, Doudou Diop est le premier adjoint au maire de Bakel. En l'absence du maire, il assure l'intérim et s'occupe l'administration de cette ville de 16 000 habitants. De plus, la compétence de l'eau et de l'assainissement appartenant à la commune, il en est le responsable.*

## **Un accès complexe à l'eau pour les usagers**

### ***Quels sont les projets de la commune pour améliorer l'accès à l'eau des habitants ?***

Nous sommes dans une commune où l'accès à l'eau, surtout pour les quartiers qui sont en hauteur, pose réellement des problèmes. Depuis presque deux ans, en période de canicule, la pression de l'eau est très insuffisante pour permettre à ces quartiers de se ravitailler, ce qui a amené la commune à faire des démarches pour avoir les deux nouveaux forages qui ont été construits. Il ne manque que l'équipement. Ces deux forages permettront de ravitailler le nouveau château d'eau. Ce dernier va permettre d'alimenter les quartiers en hauteur car il y aura plus de pression. Aujourd'hui, l'objectif de la commune est que les quartiers en hauteur aient de l'eau de manière permanente. C'est l'Etat du Sénégal qui a financé ces ouvrages. On a également l'appui du Grdr dans le cadre du projet MAVIL qui installe des cordons pierreux au niveau des forages pour le maintien de la nappe phréatique.



*Des enfants jouent au football dans un quartier de Bakel*

***La gestion de l'eau est depuis quelques années assurée au sein de la commune par un opérateur privé la « SEN'Eau » qui a signé un contrat d'affermage avec la SONES (Société Nationale des Eaux du Sénégal).***

***Quel est le rôle de la commune ?***

La Sen'Eau assure la production et la distribution de l'eau potable en zone urbaine et péri-urbaine sur l'ensemble du territoire sénégalais. Des compteurs permettent de mesurer la consommation. Ces compteurs sont relevés chaque bimestre et les factures sont envoyées aux propriétaires. La mairie est une facilitatrice et défend les intérêts des populations.

***L'eau est prélevée dans la nappe phréatique. Est-ce que vous avez envisagé de prélever l'eau dans le fleuve Sénégal et sinon pourquoi ?***

Il y a quelques années, on se ravitaillait à partir du fleuve. Mais des études ont montré que l'eau des forages est plus saine que l'eau du fleuve. D'ailleurs, pendant l'hivernage, l'eau du fleuve est trouble. Tous les approvisionnements d'eau se font à partir des forages.

***Aujourd'hui la grande majorité de la commune est alimentée en eau potable par des branchements privés (robinets d'eau à la maison). Mais il subsiste quelques endroits qui ne sont pas encore raccordés. Quelle en est la cause ?***

Dans les quartiers périphériques, on a quelques bornes fontaines là où l'extension du réseau n'est pas arrivée. Si les adductions d'eau n'ont pas été réalisées, les bornes fontaines offrent une solution. Mais là où les adductions existent, il est préférable que les branchements permettent l'arrivée d'eau dans les habitations.

### **Une gestion des déchets en amélioration**



*Malgré un budget limité, la commune de Bakel a mis en place des dispositifs de ramassage des déchets. Ceux-ci restent actuellement insuffisants*

### ***Quels sont vos projets pour améliorer la gestion des déchets ?***

La gestion des déchets fait appel à divers mécanismes. Tout d'abord, la mairie a acheté des tricycles qui permettent de collecter les déchets. De plus, l'Etat a mené deux programmes afin d'améliorer la gestion des déchets. Le FERA (Fonds d'Entretien Routier Autonome) pour lequel 47 jeunes ont été recrutés afin de collecter les déchets et l'UCG (Unité de coordination de la gestion des déchets).

Ces dispositifs ont permis d'éradiquer tous les dépôts sauvages avant que l'hivernage ne commence. La brigade de l'hygiène, dépendant de l'Etat, agit également. Elle a pour mission de veiller à l'hygiène au niveau des commerçants, des marchés, des restaurants. Ces quatre acteurs (mairie, UCG, FERA et brigade de l'hygiène) se répartissent le contrôle et l'évacuation des déchets. L'UCG travaille sur les grandes artères, car ils ont un matériel volumineux. Le FERA collecte les déchets dans les petites artères et transporte les déchets vers le dépôt principal ou les dépôts intermédiaires. L'UGC collecte les ordures dans les dépôts intermédiaires et les transporte au dépôt final. La mairie coordonne les différents acteurs. Les dépôts intermédiaires sont nettoyés régulièrement car la mairie souhaite que tous les déchets soient regroupés dans le dépôt principal. Par ailleurs, des charretiers évacuent également les ordures.

### **Est-ce que vous envisagez le recyclage des déchets ?**

Si nous avons un accompagnement et les moyens, oui, nous l'envisageons parce que cela va créer des emplois et cela permettra de booster l'économie locale. Nous recherchons actuellement des moyens.

### **Un réseau d'assainissement à améliorer**

***La commune ne dispose pas actuellement de réseau de drainage et d'évacuation des eaux de pluies, ce qui en période d'hivernage est problématique car certains quartiers sont inondés.***

L'Etat voudrait mettre en place un schéma directeur du réseau d'assainissement. Selon ses services, c'est un outil qui permettra de planifier et de voir ce qu'il faut faire dans ce domaine. C'est une priorité.

### **Une évacuation des fosses septiques**

***La commune ne disposant pas de réseau d'égouts, la grande majorité des ménages utilisent des ouvrages d'assainissement autonomes c'est-à-dire des latrines connectées à des fosses septiques. Comment sont évacuées ces fosses septiques et quels sont les problèmes rencontrés ?***

La mairie dispose d'une « tonne à lisier » qui permet, lorsque les fosses sont remplies de les évacuer vers des zones d'épandage. Mais maintenant, il y a aussi des prestataires privés qui ont également des « tonnes à lisier ». Ce service est facturé.

# LES INONDATIONS ET LA GESTION DES RISQUES À KAÉDI

Interview d'Hermann Djanni Mougoué, Chargé du programme MAVIL à Kaédi

Par Bernadette Thomas, membre du Conseil d'administration



*Après des études en géosciences, Hermann Djanni Mougoué s'est spécialisé dans l'ingénierie en eau et assainissement. Il a travaillé pendant trois ans à la mise en place d'un service pilote de gestion pérenne des déchets à Moundou, la capitale économique du Tchad dans le cadre d'un projet de lutte contre les inondations avant de rejoindre la cellule Grdr Gorgol sur le programme MAVIL en septembre 2021.*

**Dans la nuit du 17 au 18 août 2022, Kaédi, capitale régionale du Gorgol a été sinistrée par une grave inondation. Était-ce un phénomène exceptionnel ? L'événement était-il prévisible ?**

L'inondation du 18 août 2022 était exceptionnelle. Environ 170 mm de précipitations sont tombés dans la nuit. Il y a déjà eu des inondations dans le passé en 2007, 2010 mais celle d'août 2022 est celle qui a engendré le plus grand nombre de sinistrés parmi les habitants : 296 habitations ont été entièrement ou partiellement détruites, 2500 ménages sinistrés, soit environ 17 000 personnes sans-abri). La catastrophe aurait pu être évitée si une véritable politique d'aménagement avait été mise en place avec des mécanismes de contrôle du développement urbain, la définition de zones appropriées pour les différents usages (résidentiel, commercial, industriel) et la protection des zones naturelles sensibles (zones inondables, zones de recharge des nappes phréatiques).



*Kaédi a été touché par des inondations au mois d'août 2022 qui ont provoqué des dommages considérables à de nombreuses maisons d'habitation*

## **Quelle a été l'origine de cette inondation ? Quels sont les facteurs de vulnérabilité du territoire ?**

Les facteurs de vulnérabilité sont multiples. L'inondation a résulté de la conjonction de plusieurs facteurs. Au plan géographique, Kaédi est située à proximité du fleuve Sénégal or, en période d'hivernage, avec les pluies orageuses et la montée des eaux, il peut y avoir des débordements du fleuve et de ses affluents à l'instar du Gorgol noir et des oueds qui se jettent dans le fleuve.

Autre facteur, le dérèglement climatique. Pendant la période de grande sécheresse des années 1970 à 80, une population en majorité nomade s'est sédentarisée à proximité du fleuve et des oueds. A cela s'ajoute la forte croissance démographique des années 2000. La ville est passée de 34 200 habitants en 2000 à 58 000 en 2022 (projection Africapolis), ce qui a engendré une forte pression foncière. La vulnérabilité aux inondations s'explique aussi par l'insuffisance et le manque d'entretien du réseau de drainage existant. Les 11 bassins de rétention construits dans les années 1990 par Africa 70 n'ont pas été curés depuis leur mise en service.

Ils ont perdu leur capacité de rétention car ils sont obstrués par les déchets. De même, les constructions anarchiques peuvent expliquer la vulnérabilité de Kaédi face aux inondations. Les habitations construites dans les zones inondables ne respectent pas les normes techniques de construction en zone inondable.

Lors des épisodes de forte pluie, les rues de certains quartiers s'ensablent et, par dépôt successif, ce phénomène provoque un dénivelé entre le niveau du sol des concessions et celui des rues. En raison de ce dénivelé, l'eau de ruissellement de la rue s'ajoute à celle qui tombe dans la cour de la concession et qui ne pouvant plus être drainée, entraîne l'inondation de la concession. En plus de cela, les murs sont fragilisés par des remontées des eaux par capillarité qui endommagent le bâti. D'où l'effondrement de certaines habitations. D'autres pratiques anthropiques telles que la construction sans étanchéité de fosses septiques vont favoriser par effet de vases communicants la remontée des eaux de la fosse dans la concession. Dans l'habitat traditionnel, il y avait beaucoup de bâtiments en banco or maintenant cette technique de construction pose problème car la qualité des matériaux de construction n'est plus la même que dans les années 1950.

### **Existe-t-il un plan d'urgence ?**

Il n'existe ni plan d'urgence, ni point de regroupement, ni système d'alerte car les prévisions se font au niveau national. Il n'y a pas de station météo au niveau régional ni au niveau local, juste quelques pluviomètres enregistrent la quantité de pluie tombée. Les gens ont été surpris, des animaux sont morts, il y a eu beaucoup de dégâts matériels mais pas de pertes en vies humaines. Le matin du 19 août, le comité de gestion des crises de la wilaya est intervenu avec les forces de l'ordre dans les quartiers sinistrés.

### **Des mesures de prévention des inondations avaient-elles été prises ?**

Dans les années 1970, une ONG Africa 70 a réalisé des travaux d'aménagement et de voirie, construit 11 bassins de rétention pour les eaux pluviales, et indiqué des normes de construction qui n'ont pas été respectées à cause du laxisme de la part des autorités. Ces infrastructures n'ont pas été entretenues et ont perdu leur capacité de drainage et de rétention : des caniveaux obstrués par les déchets empêchent l'eau de circuler naturellement et à cela s'ajoutent des problèmes de voirie, de déchets, d'assainissement.



*En période de pluie, la plupart des villes intermédiaires du bassin du fleuve Sénégal sont soumises à des risques de stagnation des eaux et d'inondations. Ici à Bakel*

Les budgets de la commune sont insuffisants pour entretenir les réseaux existants. La commune manque cruellement de ressources humaines et matérielles pour assurer une planification et une meilleure gestion urbaine. Elle vit sous perfusion des dotations de l'Etat qui lui permettent à peine de couvrir ses charges de fonctionnement car elle n'arrive pas à collecter les taxes au niveau des contribuables. Au niveau régional, il existe bien un comité de gestion des crises qui se réunit sporadiquement mais il manque aussi de moyens financiers et de moyens techniques.

**Pour faire face à la croissance de la ville et prévenir les risques d'inondation, quelle est la politique d'aménagement du territoire ? Y a-t-il des cadres de concertation ?**

Depuis les années 1960, plusieurs documents relatifs à l'aménagement du territoire ont été produits tels que le schéma de développement urbain, le programme de développement urbain, le plan d'urbanisme de référence, le plan de développement communal mais la plupart du temps, les projets contenus dans ces documents ne sont pas mis en oeuvre par manque de volonté politique et de moyens financiers.

Par ailleurs, dans ces documents de planification, aussi bien au niveau régional que local, il n'y a pas d'intégration de la gestion des risques.

Dans le passé, un barrage a été construit sur le fleuve Sénégal pour réguler le niveau de l'eau du Gorgol noir et des digues ont été aménagées pour éviter les débordements et empêcher les eaux de retourner dans les terres. Récemment encore la côte d'alerte du fleuve à 12m a été frôlée à la station de l'OMVS de Kaédi. Les infrastructures de bassins de rétention datent des années 1990, ça limite les dégâts mais comme ils n'ont pas été curés depuis plus de 30 ans, ils sont obstrués par les déchets d'où une perte de leur capacité de rétention.

A ce jour, il n'existe pas de service de ramassage de déchets à l'échelle communale. Plusieurs initiatives de collecte des déchets ont été lancées par certaines ONG, des associations locales ou la commune mais elles n'ont pas été pérennes à cause d'un manque d'expertise sur la thématique des déchets. En 2022, le gouvernement mauritanien a reçu des fonds de la BAD (banque africaine de développement) pour élaborer un plan directeur d'assainissement inclusif pour la ville Kaédi qui prendrait en compte la problématique de gestion des déchets, des eaux pluviales et des boues de vidange. L'équipe de consultants recrutée va proposer des projets bancables qui pourront faire l'objet de financement par des bailleurs. Au niveau local, plusieurs cadres de concertation ont existé mais ils n'ont pas duré et n'ont fonctionné que le temps du projet de l'ONG qui l'a porté.

### **Comment les populations locales (autochtones et nouveaux arrivants) adaptent-elles leur mode de vie aux crues saisonnières et aux risques d'inondation ?**

Par le passé, les zones inondables étaient occupées en majorité par les populations nomades qui s'y installaient avec leur tente en saison sèche, et se déplaçaient un peu plus loin lorsque les premières pluies arrivaient. Plus tard, avec la forte croissance démographique et à la faveur aussi de la politique de lotissement de l'Etat, les populations ont commencé à construire avec des banco (adobe), puis progressivement les ménages les plus riches ont construit en ciment.

L'aménagement des 11 bassins de rétention et la forte variabilité climatique des années 2000 (alternance de courtes périodes humides et d'années sèches) ont joué un rôle majeur dans l'occupation des zones inondables. En effet, les populations pensaient que l'eau n'allait plus revenir dans ces zones, du moins pas à une certaine hauteur. Certains ménages qui avaient des moyens ont respecté les normes de construction d'Africa 70, mais la grande majorité des ménages de ces zones vivant dans l'extrême pauvreté n'ont pas pu adapter leur mode de vie aux crues saisonnières. Pour que l'eau ne pénètre pas à partir de la rue dans l'habitat traditionnel, on construit des petits canaux autour de la maison pour la protéger mais l'effet est insuffisant. Cette frange de la population se retrouve donc en difficulté chaque année.

Lors des inondations de 2010, l'Etat a octroyé des parcelles loties au nord de la ville à 310 sinistrés, mais certains sinistrés ont vendu leur parcelle pour revenir s'installer dans ces zones inondables. D'après l'enquête réalisée en 2022, certains ménages ont dit qu'ils ont reçu des parcelles mais sans aide à la reconstruction, c'est pourquoi ils ont vendu leur parcelle, et avec cet argent, ils ont pu réhabiliter leur maison détruite. Plusieurs facteurs sociologiques ont joué. Les populations veulent s'installer près des quartiers historiques de la ville pour être proches des membres de la famille. Les gens qui ont les moyens ne veulent pas de maison en banco car construire sa maison en béton est le signe qu'on a réussi sa vie.

### **Comment le Grdr accompagne-t-il le territoire avec MAVIL ?**

MAVIL est un programme qui vise à aider les villes intermédiaires à maîtriser les enjeux de leur territoire et la mise en réseau des villes de la moyenne vallée du fleuve Sénégal. On les accompagne à travers la production de connaissances et de données sur les villes, le renforcement des capacités des acteurs de développement sur la planification et la gestion urbaine et le renforcement des fonctions et services urbains.

Le projet habitat financé par la fondation Abbé Pierre est accompagné par l'association CRAterre, spécialiste de la construction en terre; il s'intègre dans le programme MAVIL, et a pour objectif de mettre à l'abri les ménages sinistrés à travers la reconstruction/réhabilitation de leur habitation. (cf article page 24)

Ce projet inclus aussi à Kaédi un volet de renforcement des capacités des artisans locaux sur les techniques de construction en zone inondable et un volet de sensibilisation des populations aux pratiques de construction et aux modes d'habiter résilients aux aléas climatiques. Il faut beaucoup de concertation pour convaincre les gens de construire leur maison en banco. Nous proposons aux jeunes un atelier de concertation dont les buts sont de les sensibiliser au changement climatique et de construire un plaidoyer pour une meilleure intégration des risques climatiques dans les projets. Nous organisons également des formations au numérique à destination des jeunes.

En plus de cela, avant l'arrivée des pluies, nous allons organiser des journées de mobilisation sociale en HIMO (projet à haute intensité de main d'oeuvre) dans les quartiers sinistrés de trois communes de la région du Gorgol afin de curer certains drains obstrués et assainir les lieux de passage des eaux.

Actuellement, nous accompagnons la commune de Kaédi dans l'élaboration de son plan de développement communal car le dernier qui date de 2015 est obsolète.



# LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DE LA VILLE DE KAYES

*Par Cécile de Rouville, adhérente du Grdr d'après la parution du Grdr - "Le système alimentaire de la ville de Kayes"*



*La ville de Kayes, dans le bassin du fleuve Sénégal, connaît une croissance démographique importante. Au cours des vingt dernières années, sa population a presque doublé et elle est sur le point d'atteindre 200 000 habitants.*

*200 000 habitants c'est 400 000 repas quotidiens à préparer. Comment la ville s'approvisionne-t-elle en vivres ? Quels sont les modes de consommation ? Pour répondre à ces questions et mieux définir les enjeux, le Grdr a réalisé des enquêtes en 2019-2020 qui ont donné lieu à une publication .*

## **La zone d'approvisionnement**

La commune de Kayes est située au Mali près de la frontière avec le Sénégal. Grâce à sa situation géographique, elle constitue un pôle important dans le système du commerce international malien, puisque toutes les importations alimentaires en provenance du Sénégal, destinées à l'ensemble du pays, passent par là.

La commune peut également compter sur une zone péri-urbaine où l'activité maraîchère est importante, et sur son arrière-pays, qui est le siège d'une production céréalière non négligeable et d'un cheptel considérable.

Les communes rurales avoisinantes sont largement investies par les activités agricoles, dont une partie est orientée par la demande urbaine. Il s'agit notamment des produits maraîchers qui ont connu un développement important à partir du début des années 2000 dans la zone la plus proche de Kayes. C'est à cette époque que, à côté du maraîchage d'autoconsommation prédominant jusque-là, se met en place une filière de produits horticoles, alimentant les modifications des habitudes alimentaires citadines. Cette filière commerciale généralise la production de fruits et légumes jusqu'à cette époque peu consommés (oignon, pomme de terre, aubergine, haricot vert, concombre, petit pois) qui vont s'ajouter aux produits maraîchers plus courants (laitue, carotte, betterave, chou, échalote, gombo et tomate).

Ainsi, la ville de Kayes est ravitaillée en grande majorité par des produits régionaux, hormis le riz importé. C'est le cas notamment des produits frais (fruits et légumes, viande, poisson) et des céréales (maïs, sorgho, mil).

Grâce à une agriculture et un élevage dynamiques, à une offre alimentaire importante et diversifiée, capable de faire face en grande partie aux besoins locaux, le problème de la sécurité alimentaire à Kayes est avant tout lié à la question des revenus, des moyens financiers. Car c'est aussi l'une des villes les plus chères du Mali, où la hiérarchie des prix pénalise systématiquement certains produits locaux.

### **Des activités de transformation peu développées : l'exemple du lait**

Aucun gros établissement de transformation alimentaire n'est installé à Kayes (ni dans la ville, ni dans la région). Ainsi la filière lait rencontre à Kayes de nombreuses difficultés malgré une consommation importante. Les difficultés se situent en aval de la filière, dans la distribution et la commercialisation, en raison notamment de la difficulté de conservation des produits laitiers et du prix : peu incitatif pour les producteurs et trop élevé pour les consommateurs qui préfèrent le « lait en poudre » importé.

Parmi les 99 % des ménages ayant une consommation habituelle de lait, seulement 13% utilisent exclusivement du lait frais et plus de trois ménages sur quatre consomment exclusivement du lait en poudre.

Cette problématique n'est pas spécifique aux produits laitiers. Bien que plusieurs études fassent état d'une demande croissante en aliments transformés, ceux issus de la fabrication artisanale sont en concurrence avec des équivalents industriels souvent moins chers et soutenus par des campagnes publicitaires vigoureuses.

## **Les habitudes alimentaires**

Si la dépendance au riz importé est très forte dans la ville, la « transition agro-alimentaire » - c'est-à-dire l'évolution des habitudes alimentaires - est loin d'être accomplie. L'alimentation quotidienne repose toujours sur la consommation de céréales et, au-delà des différences, la plupart des ménages consomment des produits locaux. Les aliments industriels, importés ou pas, restent globalement minoritaires.

L'enquête réalisée par le Grdr auprès de 850 ménages a permis de décrire les modes de consommation des habitants de la ville de Kayes et de dégager des différences – parfois significatives – entre les ménages, puisant dans l'offre alimentaire en fonction de leurs revenus et de leurs habitudes de consommation. Bien que la ville bénéficie d'une offre alimentaire stable, riche et variée, l'accès à cette disponibilité alimentaire est très inégal.

L'enquête montre qu'une partie importante des ménages de la ville (39 %) base son alimentation sur un panel assez réduit de produits. Le cas des céréales illustre bien ce fait. En effet, la baisse de mil et de sorgho enregistrée ces dernières années est pour certains ménages le résultat d'une diversification alimentaire ayant suivi (et certainement favorisé) la diversification de l'offre. Pour d'autres ménages, celle-ci a été en revanche accompagnée par une polarisation de la consommation autour du riz importé, moins cher, et donc par un appauvrissement de l'alimentation.

Les produits alimentaires ne manquent pas à Kayes, mais ils sont chers. Ainsi les ménages de la ville, surtout les moins aisés, ne peuvent parfois pas bénéficier de la diversité de l'offre. Le mil et le sorgho, par exemple, sont plus chers à Kayes que dans d'autres villes du Mali et la consommation du riz importé, plus abordable, est devenue prédominante. Le changement des habitudes alimentaires a accentué la consommation de ce produit et aussi de certains produits industriels. Tout cela génère un sentiment fort de dépendance et aggrave le problème de l'insécurité alimentaire<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>« Le système alimentaire de la ville de Kayes », Grdr, 2022.

# Amélioration de l'habitat : retour d'expérience d'une démarche partenariale entre le Grdr et CRAterre acquise à Canchungo (Guinée -Bissau) et mise au service de Kaédi (Mauritanie)

*Par Mathilde Chassot, membre du Conseil d'administration*

**D'après un échange avec Olivier Moles, CRAterre (Centre international de la construction en terre) et avec l'appui d'Yvan Lecoq (Grdr).**



*Une maison en cours de rénovation à Canchungo dans le cadre d'un programme du Grdr, financé par la Fondation Abbé-Pierre, réalisé grâce à un partenariat avec CRAterre*

*La question de l'habitat est un enjeu important du développement urbain des villes africaines : accès à un logement digne pour les plus vulnérables, amélioration du cadre de vie, planification et gouvernance urbaine durable. Fort d'une expérience de dix ans à travers la mise en œuvre d'un projet d'amélioration de l'habitat en Guinée-Bissau, grâce à un partenariat avec l'ONG CRAterre et au soutien de la Fondation Abbé-Pierre, le Grdr a pu développer de nouvelles pratiques, s'interroger sur celles-ci et acquérir une lecture renouvelée du territoire de Canchungo et de la filière Habitat.*

Depuis 2013, le Grdr mène un programme de promotion et d'amélioration d'un habitat durable au profit des familles vulnérables de la ville de Canchungo, la ville la plus importante de la région de Cacheu, dans le nord de la Guinée-Bissau, avec près de 12 000 habitants. Ce projet a notamment permis de réhabiliter près de 190 habitations tout en valorisant les matériaux locaux et de redynamiser le secteur de la construction avec plus de 150 créations d'emplois dans la filière du bâtiment.

Au-delà des réalisations concrètes du programme, les échanges partenariaux et les retours d'expérience se sont révélés très riches pour le Grdr avec en premier lieu l'instauration d'une culture de travail commune entre le Grdr et CRAterre.

En effet, cette association affiliée à l'Ecole d'architecture de Grenoble et créée en 1979, est devenue progressivement pour le Grdr un point d'appui essentiel pour l'orientation stratégique du projet du fait de son expertise sur les pratiques de constructions locales mais aussi son expérience d'accompagnement et de mobilisation des bénéficiaires. Ainsi, une des évolutions significatives dans la posture du Grdr et des autres parties prenantes du programme a été de passer d'une logique descendante de mobilisation des bénéficiaires (le projet choisit les bénéficiaires et finance quasi intégralement la rénovation complète des logements) à une logique de sollicitation par les publics visés (les familles dites précaires sollicitent le dispositif pour cofinancer des travaux de rénovation/ « d'amélioration » partielle). Les enseignements tirés de ce projet ont alimenté un article de capitalisation commun sur les enjeux d'accessibilité à l'habitat pour le plus grand nombre s'appuyant sur une mobilisation des habitants et de leurs connaissances locales.

De son côté, CRAterre a apprécié le partage de compétences avec le Grdr notamment ses outils et méthodes d'action et de concertation avec les collectivités locales et les associations de migrants ; il existe en effet un enjeu fort de sensibilisation de la diaspora à la construction durable<sup>3</sup>.

Souhaitant poursuivre cette collaboration, de nouvelles actions communes sont en cours de développement avec une ouverture sur la ville de Boké et le transfert de l'expérience bissau-guinéenne sur le pôle Sahel.

<sup>3</sup> Habiter et mieux vivre dans les non-lotis ! : <https://hal.science/hal-04072609> consulté le 13/07/2023

# URBANISATION : LA GRANDE TRANSFORMATION

## Interview de Laurent Bossard

Par Jean-Marc Pradelle, président du Grdr



*Laurent Bossard, Directeur du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) est géographe de formation. Depuis 30 ans, le CSAO a joué un rôle majeur dans la prise de conscience du phénomène urbain en Afrique.*

### **Laurent Bossard, comment le CSAO a-t-il concentré son attention sur le phénomène urbain ?**

Depuis les années 1990, le CSAO insiste, étape par étape, sur la nécessité d'avoir une vue claire du présent et d'anticiper l'avenir. La première étape, l'étude WALPS<sup>2</sup>, dans les années 90, avait mis en évidence le potentiel économique des villes.

La ville est le lieu d'une transformation en profondeur, avec une rapidité bien supérieure à ce qu'ont connu d'autres régions du monde. L'Afrique se peuple et s'urbanise en même temps. C'est là que s'opère la transition démographique. La corrélation entre l'urbanité et la démographie n'est plus à démontrer. C'est un lieu où on accède plus facilement à l'école et où les idées circulent. Une fillette de 10 ans a beaucoup moins de risques de vivre une grossesse ou un mariage précoce en ville qu'à la campagne. Non seulement elle aura accès à l'éducation, mais en plus elle aura des exemples autour d'elle de femmes qui vivent différemment.

De fil en aiguille, le CSAO a poursuivi ce filon jusqu'à la conception d'un outil majeur pour comprendre la ville africaine d'aujourd'hui et anticiper celle de 2050, la base de données AFRICAPOLIS (Africapolis.org).

## **Comment décrire en quelques mots l'ampleur du phénomène urbain en Afrique ?**

Nous sommes en train de vivre un basculement vers une Afrique majoritairement urbaine. Il y a cinquante ans, 20 % de la population du continent vivait en ville, aujourd'hui c'est près de 50 % et les 60 % seront atteints avant 2050. Non seulement cette croissance est rapide, mais en plus on a affaire à une puissance démographique jamais égalée. D'ici à 2050, la population africaine va passer de 1,2 à 2,5 milliards de personnes. Sur les 1,3 milliards supplémentaires, 900 millions vivront en ville. Ce qui signifie que les villes vont absorber 70 % de la croissance démographique. Alors pour accompagner ce défi, il faut doter les politiques d'un tableau de bord qui leur permette de comprendre ce qui se passe sur leur territoire. La transition se passera plus ou moins bien selon que les villes et ceux qui les gèrent en auront la capacité. A cet égard, c'est une excellente nouvelle de voir le Grdr s'investir auprès des villes moyennes du bassin du fleuve Sénégal.

## **Ces observations s'appliquent-elles également dans les pays sahéliens où la densité de population était faible ?**

Dans notre publication « Sahel à venir », nous soulignons que l'exode rural n'est pas le principal facteur de croissance des villes. Les villes se construisent par la jonction de plusieurs phénomènes. La natalité en ville, d'abord, mais aussi par le passage progressif d'un village en bourg rural puis en petite ville et en ville moyenne. Nos cartes issues d'Africapolis permettent d'observer l'émergence de centaines de petites villes et la croissance de zones bâties, qui vont entraîner l'émergence de grandes agglomérations par l'absorption de petites localités, par la fusion et la densification d'un habitat rural.

Quand les politiques rêvent de fixer les gens dans les campagnes, il ne s'agit donc que d'un mirage, car la ville vient aussi à ceux qui ne vont pas vers elle. La troisième ville d'Afrique, Onitsha, au Nigeria, 8,5 millions d'habitants, est apparue récemment de cette manière, par agrégation progressive de villes moyennes...

Un jour, un paysan m'a dit : « Une ville de 100 000 habitants, ce sont 200 000 repas quotidiens à préparer. » Ce paysan l'avait compris avant bien des politiques. A la campagne, on produit sa nourriture et celle de sa famille. En passant à la ville, on a besoin d'acheter. Ce qui nécessite le développement de marchés, mais surtout d'une agriculture avec des rendements suffisants. En Afrique de l'Ouest, 90 % de la production agricole est écoulee sur le marché intérieur et cette économie alimentaire représente 228 milliards d'euros par an.

### **Gérer l'urbanisation concerne donc l'ensemble du territoire ?**

Quand on pense « ville africaine », des images de mégapoles comme Lagos et ses 12 millions d'habitants nous viennent à l'esprit. Mais on oublie qu'en Afrique, 97 % des villes comptent moins de 300 000 habitants. Africapolis comble une lacune majeure en intégrant 7 225 petites villes et villes intermédiaires entre 10 000 et 300 000 habitants, qui hier n'étaient pas systématiquement répertoriées. L'écart entre monde rural et monde urbain se réduit rapidement. L'urbanisation est accomplie en Europe alors qu'elle est en pleine jeunesse en Afrique. C'est une course de vitesse pour les politiques qui s'appliquent à un milieu qui se transforme sans cesse. Il est par exemple surprenant que les stratégies d'adaptation au changement climatique ne s'intéressent pas plus aux villes qui vont peser lourd dans l'émission de gaz à effet de serre.

Le phénomène urbain existe aussi dans les régions désertiques où les villes se multiplient le long des axes de transport.

*gndr*

*Migration - Citoyenneté - Développement*